



PIONEER ELECTRONICS (USA) INC.
LIMITED WARRANTY
WARRANTY VALID ONLY IN THE U.S.A. AND CANADA

WARRANTY

Pioneer Electronics (USA) Inc. (PUSA) warrants that products distributed by PUSA in the U.S.A. and Canada that fail to function properly under normal use due to a manufacturing defect when installed and operated according to the owner's manual enclosed with the unit will be repaired or replaced with a unit of comparable value, at the option of PUSA, without charge to you for parts or actual repair work. Parts supplied under this warranty may be new or rebuilt at the option of PUSA.

THIS LIMITED WARRANTY APPLIES TO THE ORIGINAL OR ANY SUBSEQUENT OWNER OF THIS PIONEER PRODUCT DURING THE WARRANTY PERIOD PROVIDED THE PRODUCT WAS PURCHASED FROM AN AUTHORIZED PIONEER DISTRIBUTOR/DEALER IN THE U.S.A. OR CANADA. YOU WILL BE REQUIRED TO PROVIDE A SALES RECEIPT OR OTHER VALID PROOF OF PURCHASE SHOWING THE DATE OF ORIGINAL PURCHASE OR, IF RENTED, YOUR RENTAL CONTRACT SHOWING THE PLACE AND DATE OF FIRST RENTAL. IN THE EVENT SERVICE IS REQUIRED, THE PRODUCT MUST BE DELIVERED WITHIN THE WARRANTY PERIOD, TRANSPORTATION PREPAID, ONLY FROM WITHIN THE U.S.A. AS EXPLAINED IN THIS DOCUMENT. YOU WILL BE RESPONSIBLE FOR REMOVAL AND INSTALLATION OF THE PRODUCT. PUSA WILL PAY TO RETURN THE REPAIRED OR REPLACEMENT PRODUCT TO YOU WITHIN THE U.S.A.

PRODUCT WARRANTY PERIOD

	<u>Parts</u>	<u>Labor</u>
DJ Audio and Video	1 Year	1 Year

The warranty period for retail customers who rent the product commences upon the date product is first put into use (a) during the rental period or (b) retail sale, whichever occurs first.

WHAT IS NOT COVERED

IF THIS PRODUCT WAS PURCHASED FROM AN UNAUTHORIZED DISTRIBUTOR, THERE ARE NO WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY AND THE IMPLIED WARRANTY OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND THIS PRODUCT IS SOLD STRICTLY "AS IS" AND "WITH ALL FAULTS".

PIONEER SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY CONSEQUENTIAL AND/OR INCIDENTAL DAMAGES.

THIS WARRANTY DOES NOT APPLY IF THE PRODUCT HAS BEEN SUBJECTED TO POWER IN EXCESS OF ITS PUBLISHED POWER RATING.

THIS WARRANTY DOES NOT COVER THE CABINET OR ANY APPEARANCE ITEM, USER ATTACHED ANTENNA, ANY DAMAGE TO RECORDS OR RECORDING TAPES OR DISCS, ANY DAMAGE TO THE PRODUCT RESULTING FROM ALTERATIONS, MODIFICATIONS NOT AUTHORIZED IN WRITING BY PIONEER, ACCIDENT, MISUSE OR ABUSE, DAMAGE DUE TO LIGHTNING OR TO POWER SURGES, SUBSEQUENT DAMAGE FROM LEAKING, DAMAGE FROM INOPERATIVE BATTERIES, OR THE USE OF BATTERIES NOT CONFORMING TO THOSE SPECIFIED IN THE OWNER'S MANUAL.

THIS WARRANTY DOES NOT COVER THE COST OF PARTS OR LABOR WHICH WOULD BE OTHERWISE PROVIDED WITHOUT CHARGE UNDER THIS WARRANTY OBTAINED FROM ANY SOURCE OTHER THAN A PIONEER AUTHORIZED SERVICE COMPANY OR OTHER DESIGNATED LOCATION. THIS WARRANTY DOES NOT COVER DEFECTS OR DAMAGE CAUSED BY THE USE OF UNAUTHORIZED PARTS OR LABOR OR FROM IMPROPER MAINTENANCE.

ALTERED, DEFACED, OR REMOVED SERIAL NUMBERS VOID THIS ENTIRE WARRANTY

NO OTHER WARRANTIES

PIONEER LIMITS ITS OBLIGATIONS UNDER ANY IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, TO A PERIOD NOT TO EXCEED THE WARRANTY PERIOD. NO WARRANTIES SHALL APPLY AFTER THE WARRANTY PERIOD. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS AND SOME STATES DO NOT ALLOW THE EXCLUSIONS OR LIMITATIONS OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSIONS MAY NOT APPLY TO YOU. THIS WARRANTY GIVES YOU SPECIFIC LEGAL RIGHTS AND YOU MAY HAVE OTHER RIGHTS WHICH MAY VARY FROM STATE TO STATE.

TO OBTAIN SERVICE

PUSA has appointed a number of Authorized Service Companies throughout the U.S.A. and Canada should your product require service. To receive warranty service you need to present your sales receipt or, if rented, your rental contract showing place and date of original owner's transaction. If shipping the unit you will need to package it carefully and send it, transportation prepaid by a traceable, insured method, to an Authorized Service Company. Package the product using adequate padding material to prevent damage in transit. The original container is ideal for this purpose. Include your name, address and telephone number where you can be reached during business hours.

On all complaints and concerns in the U.S.A. and Canada call Customer Support at 1-800-872-4159.

For hook-up and operation of your unit or to locate an
Authorized Service Company, please call or write:
CUSTOMER SUPPORT
PIONEER ELECTRONICS (USA) INC.
P.O. BOX 1720
LONG BEACH, CALIFORNIA 90801
1-800-872-4159
<http://www.pioneerelectronics.com>

DISPUTE RESOLUTION

Following our response to any initial request to Customer Support, should a dispute arise between you and Pioneer, Pioneer makes available its Complaint Resolution Program to resolve the dispute. The Complaint Resolution Program is available to you without charge. You are required to use the Complaint Resolution Program before you exercise any rights under, or seek any remedies, created by Title I of the Magnuson-Moss Warranty-Federal Trade Commission Improvement Act, 15 U.S.C. 2301 *et seq.*

To use the Complaint Resolution Program call 1-800-872-4159 and explain to the customer service representative the problem you are experiencing, steps you have taken to have the product repaired during the warranty period and the name of the authorized Distributor/Dealer from whom the Pioneer product was purchased. After the complaint has been explained to the representative, a resolution number will be issued. Within 40 days of receiving your complaint, Pioneer will investigate the dispute and will either: (1) respond to your complaint in writing informing you what action Pioneer will take, and in what time period, to resolve the dispute; or (2) respond to your complaint in writing informing you why it will not take any action.

RECORD THE PLACE AND DATE OF PURCHASE FOR FUTURE REFERENCE

Model No. _____ Serial No. _____ Purchase Date _____

Purchased From _____

KEEP THIS INFORMATION AND YOUR SALES RECEIPT IN A SAFE PLACE



PIONEER ELECTRONICS (USA) INC.

GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE VALABLE UNIQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

GARANTIE

Pioneer Electronics (USA) Inc. (PUSA) garantit que les produits distribués par PUSA aux États-Unis ou au Canada qui, bien qu'étant installés et utilisés conformément au Manuel de l'utilisateur fourni avec le produit, ne fonctionneraient pas correctement dans le cadre d'une utilisation normale en raison d'un défaut de fabrication seront réparés ou remplacés par un produit de valeur équivalente, au choix de PUSA, sans frais à votre charge pour les pièces et/ou la main d'œuvre de réparation. Les pièces incluses en vertu de la présente garantie peuvent être neuves ou remises à neuf, au choix de PUSA.

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE AU PROPRIÉTAIRE ORIGINAL AINSI QU'À TOUT PROPRIÉTAIRE SUCCESSIF DE CE PRODUIT PIONEER PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE À CONDITION QUE LE PRODUIT AIT ÉTÉ ACHETÉ AUPRÈS D'UN DISTRIBUTEUR/DÉTAILLANT PIONEER AGRÉÉ AUX ÉTATS-UNIS OU AU CANADA. VOUS DEVREZ FOURNIR UN RELEVÉ DE CAISSE OU UNE AUTRE PREUVE D'ACHAT VALIDE INDIQUANT LA DATE DE L'ACHAT INITIAL OU, SI VOUS LOUEZ LE PRODUIT, VOTRE CONTRAT DE LOCATION INDIQUANT L'ENDROIT ET LA DATE DE LA PREMIÈRE LOCATION. EN CAS DE BESOIN DE RÉPARATION, LE PRODUIT DOIT ÊTRE RENVOYÉ ET LIVRÉ AU COURS DE LA PÉRIODE DE GARANTIE, FRAIS DE PORT PAYÉS ET UNIQUEMENT DEPUIS L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS. COMME EXPLIQUÉ DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS ÊTES RESPONSABLE DU DÉMONTAGE ET DE L'INSTALLATION DU PRODUIT. PUSA PREND À SA CHARGE LES FRAIS D'EXPÉDITION DU PRODUIT RÉPARÉ OU REMPLACÉ JUSQU'À VOTRE ADRESSE À L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS.

PÉRIODE DE GARANTIE DES PRODUITS

	<u>Pièces</u>	<u>Main-d'oeuvre</u>
DJ Audio et Vidéo	1 an	1 an

La période de garantie pour les clients qui louent le produit commence le jour où le produit est utilisé pour la première fois (a) pendant la période de location ou (b) après la vente au détail, selon ce qui se produit en premier.

ÉLÉMENTS NON COUVERTS PAR LA GARANTIE

UN PRODUIT ACHETÉ CHEZ UN DISTRIBUTEUR NON AUTORISÉ N'EST COUVERT PAR AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS QUELQUE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER QUE CE SOIT. DE PLUS, CE PRODUIT EST STRICTEMENT VENDU « TEL QUEL » ET « AVEC TOUS SES DÉFAUTS ÉVENTUELS ».

PIONEER NE PEUT PAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS ET/OU ACCESSOIRES ÉVENTUELS.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS SI LE PRODUIT A ÉTÉ SOUMIS À UNE PUISSANCE NOMINALE EXCÉDANT LA PUISSANCE INDIQUÉE DANS LES SPÉCIFICATIONS FOURNIES.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LE BOÎTIER OU LES ÉLÉMENTS ESTHÉTIQUES, LES ANTENNES INSTALLÉES PAR L'UTILISATEUR, LES DOMMAGES AUX DISQUES OU AUX RUBANS OU DISQUES D'ENREGISTREMENT, LES DOMMAGES AU PRODUIT DÉCOULANT D'UNE RETOUCHE, D'UNE MODIFICATION NON AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR PIONEER, D'UN ACCIDENT, D'UN USAGE INAPPROPRIÉ OU D'UN USAGE ABUSIF, LES DOMMAGES PRODUITS PAR LA Foudre ou la SURTENSION, LES DOMMAGES SUBSÉQUENTS DÉCOULANT DE FUITES, LES DOMMAGES DÉCOULANT DE PILES DÉFECTUEUSES OU DE L'UTILISATION DE PILES NON CONFORMES À CELLES QUI SONT SPÉCIFIÉES DANS LE MANUEL DE L'UTILISATEUR.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LE COÛT DES PIÈCES OU DE LA MAIN-D'OEUVRE QUI SERAIENT AUTREMENT OFFERTES SANS FRAIS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE, SI ELLES SONT OBTENUES AUPRÈS D'UNE SOURCE AUTRE QU'UNE SOCIÉTÉ DE SERVICE OU AUTRE AUTORISÉE OU DÉSIGNÉE PAR PIONEER. LA PRÉSENTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES DÉFECTUOSITÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'UTILISATION D'UNE MAIN-D'OEUVRE OU DE PIÈCES NON AUTORISÉES, ET/OU D'UN ENTRETIEN INADÉQUAT.

LES NUMÉROS DE SÉRIE MODIFIÉS, OBLITÉRÉS OU ENLEVÉS ANNULENT LA PRÉSENTE GARANTIE DANS SA TOTALITÉ.

EXCLUSION DE TOUTE AUTRE GARANTIE

PIONEER LIMITE SES OBLIGATIONS EN VERTU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUE CE SOIT, Y COMPRIS ENTRE AUTRES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, À UNE PÉRIODE N'EXCÉDANT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, ET CERTAINS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS. LES LIMITATIONS ET EXCLUSIONS ÉTABLIES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS DONNE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ JOUIR D'AUTRES DROITS, QUI PEUVENT VARIER D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

SERVICE APRÈS-VENTE

PUSA a autorisé un certain nombre de sociétés de service après-vente agréées à travers les États-Unis et le Canada pour le cas où votre produit aurait besoin d'être réparé. Pour profiter d'un tel service en vertu de la garantie, vous devez présenter votre ticket de caisse ou, si vous louez le produit, votre contrat de location indiquant l'endroit et la date de la transaction par le premier propriétaire. Si vous expédiez le produit, vous devez l'emballer soigneusement et l'envoyer à une société de service autorisée, en port prépayé et selon une méthode de transport incluant un suivi et une assurance. Emballez le produit au moyen de matériaux de rembourrage appropriés pour éviter tout dommage pendant le transport. L'emballage d'origine est idéal pour cela. Indiquez votre nom, votre adresse et un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre pendant les heures de bureau.

Pour toute réclamation et/ou question à l'intérieur des États-Unis ou du Canada, appelez le Service Consommateurs au 1-800-872-4159.

Pour toute question concernant la mise en service ou l'utilisation de votre produit, ou pour trouver une société de service autorisée, appelez ou écrivez à :

CUSTOMER SUPPORT
PIONEER ELECTRONICS (USA) INC.
P.O. BOX 1720
LONG BEACH, CALIFORNIA 90801
1-800-872-4159
<http://www.pioneerelectronics.com>

RÉSOLUTION DES LITIGES

Si un litige se produit entre vous et Pioneer après la réponse à une demande initiale faite au Service Consommateurs, vous pouvez avoir recours au Programme de résolution des plaintes de Pioneer pour résoudre le litige. Le Programme de résolution des plaintes vous est offert gratuitement. Vous devez avoir recours au Programme de résolution des plaintes avant de vous prévaloir de vos droits ou de chercher réparation en vertu du Titre I de la loi Magnuson-Moss Warranty-Federal Trade Commission Improvement Act, 15 U.S.C. 2301 et seq. Pour utiliser le Programme de résolution des plaintes, appelez le 1-800-872-4159 et expliquez au représentant du Service Consommateurs le problème que vous rencontrez ainsi que les démarches que vous avez effectuées pour faire réparer le produit pendant la période de garantie, puis communiquez-lui le nom du distributeur/détaillant autorisé auprès duquel vous avez acheté le produit Pioneer. Une fois que votre plainte a été expliquée au représentant, un numéro de résolution vous sera communiqué. Pioneer étudiera votre plainte et, dans un délai de quarante (40) jours après la réception de votre plainte, (1) répondra à votre plainte par écrit pour vous aviser des démarches qui seront entreprises pour résoudre le conflit, et indiquera combien de temps ces démarches prendront ; ou (2) répondra à votre plainte par écrit pour vous indiquer les raisons pour lesquelles aucune démarche ne sera entreprise.

NOTEZ ET CONSERVER LE LIEU ET LA DATE D'ACHAT POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

N° de modèle : _____ N° de Série : _____
Date d'achat : _____ Nom du distributeur/détaillant _____

PRENEZ SOIN DE CONSERVER CES INFORMATIONS ET VOTRE REÇU D'ACHAT EN LIEU SÛR POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE